

Boulouparis, le 20 avril 2006.

Réf : 2297/02-06/kj-eg

**RAPPORT de l'Assemblée Générale
du Conseil coutumier Xârâcùù
Le 15 avril 2006 à Kouaoua.**

Lieu : Faré communal de Kouaoua.

Heures : 9 heures.

Etaient présents :

Le Président : OUNDO Joseph,

Le Chargé de mission : KAYS Jean,

Le 1^{er} Vice-Président : POURAWA Abraham,

Le 2^{ème} Vice-Président : PONGA Amossa,

Le 3^{ème} Vice-Président : NEMOUARE Jean- Claude,

Le Sénateur coutumier : M'BOUERI Jean- Guy,

Les Autorités coutumières :

KAWA Cyprien, POUT Frédéric, THEVEDIN Louis, KAYS Christophe, HOMBOE Albert, NONMOIRA Pascal, CHOKOUE Casimir,

Les membres de l'A.D.C.K :

MOASADI Patrice, EURITEIN Yamel.

Etaient à l'ordre du jour :

1°) Bilan du Conseil coutumier Xârâcùù.

2°) Bilan des Sénateurs.

3°) Bilan des Enquêtes Culturelles de l'Aire Xârâcùù – Convention ADCK/CCX.

4°) Orientations et perspectives et Calendrier pour l'année 2006.

La séance a débuté par la cérémonie coutumière de Bonjour présenté pour la délégation par le 1^{er} Vice-Président du Conseil coutumier Xârâcùù, POURAWA Abraham. Les autorités coutumières de Kouaoua ont remercié le geste par la voix de Monsieur KAPA Niémoin et ont souhaité la bienvenue à tous. Le petit déjeuner a été offert avant de débiter la réunion.

Le Président a présenté aux membres de l'assemblée l'ordre du jour et le programme de la journée.

Il a présenté par la suite son allocution. La parole est donnée au chargé de mission pour présenter et animer les différents points du bilan du nouveau bureau de août 2005 à mars 2006.

En effet pendant ce laps de temps, le nouveau bureau s'est attaché dans un premier temps de s'informer des dossiers qui ont été traités ou qui sont en cours de discussion pour avoir une vision générale du travail qui les attend, et dans un deuxième temps de donner les orientations et perspectives.

Le nouveau bureau a pu se familiariser avec les dossiers suivants : le cadastre coutumier, la route à horaire Thio/ Nakéty, le lycée d'enseignement général, la toponymie en Province Sud, le schéma de mise en valeur des richesses minières, les annexes, la délibération 001/cp, l'association de l'aire, et le personnel administratif.

Pour pouvoir traiter ces différents dossiers, le Conseil coutumier Xârâcùù s'est approché de la Province Sud, la Province Nord, le Sénat coutumier, les établissements scolaires, le Vice-rectorat, et plus particulièrement les autorités coutumières.

I- Le cadastre coutumier :

Ce chantier se distingue sur deux volets :

- a) la collecte du patrimoine oral de l'Aire Xârâcùù en partenariat avec l'A.D.C.K.
- b) l'identification des zones d'influences des structures coutumières, les sites sacrés, les revendications foncières, la zone maritime, les lotissements etc.....

II- La toponymie signalétique :

Le Conseil a saisi la Province Sud afin que ce travail soit fait plus particulièrement dans notre aire coutumière. La Province Sud nous a suivi et a proposé dans le cadre de contact Plan « Etat / Province 2006 – 2010 » une enveloppe de 50 millions pour ce travail. De plus, la Province a sollicité le concours de l'ADCK pour mener à bien ce programme.

III- La route à horaire « Petchicara » (Thio/ Nakéty) :

A ce sujet, une doléance des autorités coutumières date depuis 1994. La Province Sud a ouvert une autorisation de programme de 200 millions FCFP en 2003 pour l'étude de l'opération.

Quant à la Province Nord, elle a inscrit l'opération dans le cadre du contrat Plan Etat / Province 2006 – 2010 à hauteur de 400 millions FCFP. Pour ce qui concerne la variation, les deux Provinces restent passives.

L'Assemblée Générale a acté les avancées du dossier, mais demande au bureau de redémarrer les discussions, notamment, le comité de pilotage mis en place à cet effet.

Une autre proposition est faite par le Sénateur M'Bouéri Jean- Guy, que le CAUGERN soit saisi de ce dossier.

IV- Le lycée d'enseignement général :

Une étude d'opportunité d'un lycée dans l'Aire Xârâcùù a été réalisée par le cabinet « Etudes et conseils » de Monsieur Macate WENEHOUA. Selon cette étude, le lieu choisi serait du côté de La Foa et Sarraméa.

Considérant que la compétence pour la construction d'un lycée est l'Etat, l'Assemblée Générale a acté la décision d'apporter la discussion au niveau de la Subdivision Administrative Sud, le Haut- Commissaire, les différents ministères de l'Etat, le Vice – rectorat etc...

Le bureau sera chargé de les consulter.

V- Le schéma de mise en valeur des richesses minières :

Le Gouvernement a saisi pour avis le Sénat coutumier concernant ce dossier. Pour avoir plus de temps, le Sénat coutumier a consulté les Conseils Coutumiers. A ce sujet, le Conseil coutumier Xârâcùù a donné son avis et proposé de nouvelles mesures sur ce schéma. Le dossier a été déposé le 31 mars 2006 inclus.

L'idée du Conseil Coutumier Xârâcùù est schématisée de la façon suivante :

JOINDRE SCHEMA SMVRM

VI- Les annexes :

Le Conseil coutumier Xârâcùù dispose actuellement d'une annexe à Nakéty. Pour une bonne organisation, l'idée est que chaque district se dote d'un bureau, et / ou une salle de réunion afin que le conseil puisse être plus proche des structures de bases et d'être à l'écoute de la population en générale. Le Conseil a demandé aux districts d'intervenir auprès de chaque maire pour formuler cette requête. De plus, un foncier provincial nous a été proposé par la mairie, mais nous attendons malgré les lettres de relance le transfert de ce foncier provincial à la Nouvelle-Calédonie pour engager le budget et la construction du bureau.

VII- L'association de l'Aire :

Dans le cadre du Festival CEBU NIEBII à Pouébo (Mahamate), au mois de mai 2006, l'association en partenariat avec la commune de Canala organise une journée culturelle de l'Aire Xârâcùù le 29 avril 2006 afin de préparer sa délégation. Une sélection de nos artistes également est prévue prochainement pour le Festival Mélanésien à Fidji en octobre 2006.

VIII- La délibération 001/CP du 05 novembre 2006 :

Les membres du Conseil coutumier Xârâcùù ont constaté que depuis 2005, leurs frais de déplacements ne sont plus pris en charge. En effet, cette délibération à son article 3 bloque la procédure de remboursement. Le Conseil coutumier Xârâcùù a interpellé le Sénat coutumier à ce sujet, sachant que des propositions de modifications de texte ont été élaborées par les institutions coutumières. Le bureau du Conseil coutumier Xârâcùù se charge de suivre de plus près ce dossier et d'informer régulièrement les membres du conseil. Il est question également de revoir à la hausse les indemnités de nos chefs, le bureau s'efforcera auprès du Gouvernement plus précisément le secteur de la Vice- Présidence, Madame Déwé GORODEY.

IX- Le personnel administratif :

Le poste de Secrétaire Général sera à pourvoir à partir du 1^{er} juin 2006, date à laquelle le Secrétaire Général actuel nous quitte. Le Conseil coutumier Xârâcùù va saisir la Présidente du Gouvernement pour lancer l'appel à candidature selon le profil de poste préparé et arrêté par le bureau.

Il est demandé également que le bureau prend rendez-vous avec la DRHFPT pour la situation de nos deux secrétaires à mi-temps, également voir pour transformer le poste de chargé de mission en poste de secrétaire général afin que Monsieur KAYS Jean occupe cette fonction, et lancer l'appel à candidature pour le poste de chargé de mission pour la Côte Est (Kouaoua, Canala et Thio).

Ainsi le bilan du Conseil coutumier Xârâcùù a été présenté par Monsieur KAYS Jean, chargé de mission.

La parole est donnée à M'Bouéri Jean- Guy pour la présentation du bilan de nos deux sénateurs.

Ce dernier a présenté le bureau du Sénat coutumier, les différentes commissions misent en place, les attributs et les compétences qui lui sont dévolues.

Egalement les représentants du Sénat dans divers organismes publics.

Il a fait un bref rappel des grands dossiers traités à leur niveau tel que le procès-verbal de palabre qui est en discussion interne au Congrès, l'académie des langues dont le Gouvernement a relancé le dossier. D'autres dossiers sont encore dans le « Tuyau ou tiroir ».

Il a été informé également que cette année, que le Sénat coutumier organise des réunions décentralisées sur les thèmes du cadastre coutumier, et structures de base.

Il a soulevé des problèmes relationnels avec deux nouveaux administratifs peu recommandables nommés et embauchés par le Président du Sénat coutumier sans l'avis et l'aval de l'Assemblée sénatoriale.

En quelques points, le bilan du Sénat coutumier.

Nous avons passé ensuite au bilan de l'ADCK dans le cadre de la convention de partenariat relative à la collecte du patrimoine oral de l'Aire Xârâcùù en 2005.

La présentation est faite par Monsieur MOASADI Patrice.

Le rapport 2005 est écrit en quatre langues : Xârâcùù, Xârâgurè, Xîrî, Hâmea.

Il est question également d'élaborer un dictionnaire Xârâcùù, Xîrî avec la traduction en anglais.

Suite à la collecte des danses traditionnelles, il est proposé d'organiser un festival de danse dans l'Aire Xârâcùù (2006-2007).

Dans ce rapport, on fait état des captures de roussettes et notous avec des systèmes de pièges traditionnels de nos anciens. A partir de cette chasse traditionnelle, on pourrait réfléchir sur des périmètres, des zones de réserves de chasse, afin d'inculquer notre jeunesse à cette pratique qui à notre sens permet la gestion de nos ressources à long terme, et à la survie de ces espèces qui sont en voie de disparition.

Une formation en langue Xârâcùù plus précisément la lecture et l'écriture sont prévues pour le 31 mai 2006 au siège du Conseil destinée aux membres et à la jeunesse.

Une information concernant la toponymie en Province Sud, ce travail débutera dans la commune de Boulouparis.

Un programme sera mis en place pour rassembler tous les collecteurs deux fois par an. Un rassemblement des collecteurs de l'Aire Xârâcùù doit se faire également.

4°) En questions diverses :

Une réunion doit se tenir au siège du Conseil coutumier Xârâcùù, avec les assesseurs pour discuter ensemble des problèmes qu'ils rencontrent pour mener à bien leurs fonctions. Cette réunion est prévue pour le 27 avril 2006.

Le Sénateur M'Bouéri Jean- Guy a proposé d'inviter à cette occasion le juriste du Sénat coutumier afin qu'il nous éclaire plus précisément sur les fonctions d'assesseurs.

La question de la place de la femme dans la coutume a également été soulevée. Ce sujet fera l'objet de nos discussions dans nos prochaines réunions, mais il est demandé à chaque autorité et membre du Conseil d'y réfléchir et apporter leurs propositions et suggestions.

Concernant l'actualité actuelle avec le blocage de l'usine du sud d'INCO par le Comité RHEEBU NUU, le Sénateur M'Bouéri Jean- Guy informe les membres présents de la position du CAUGERN.

En effet CAUGERN soutient totalement l'action menée par les responsables du Comité Rheebe Nuu. Mine morte observée à THIO, Canala – Nakéty et Kouaoua. Les habitants de Saint – Louis bloquent les dix camions des mobiles afin qu'ils ne puissent pas se rendre sur Yaté. CAUGERN a tenu une réunion jeudi, laquelle la position de tous est de bloquer toutes les Subdivisions Administratives, celle de La Foa est prévue pour le mardi 18 avril 2006 à partir de 4 heures du matin.

Pour soutenir l'action du Comité Rheebe Nuu, le Conseil coutumier Xârâcùù fermera son bureau le mardi 18 avril 2006. Le Conseil fera un communiqué pour soutenir le Comité Rheebe Nuu et dénoncer les dérives de l'industriel INCO sur l'environnement du Grand Sud et interpellier l'Etat afin que Messieurs MAPOU et VAMA participent à la table ronde.

L'Assemblée Générale a été clôturée à 14 heures autour d'un repas préparé par les femmes de Kouaoua.

LE CHARGE DE MISSION

Jean KAYS